



le Grand **Autunois Morvan**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – 17h00**

SEANCE ORDINAIRE DU 5 avril 2019

ETAIENT PRESENTS : MM Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, Jean-Paul LEBEIGLE, délégué d'Antully, Mmes Pascale BILLIER, Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER, M Roland BOISSARD, Mme Cathy NICOLAO VALACCI, M Hubert LOBREAU, Mme Delphine FLORAND, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND, Rémy CHANTEGROS, Jean-François LAGNEAU, délégués d'Autun, Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, André BONNET, délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, Emile LECONTE, Mmes Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, Dominique COULON, déléguée de Curgy, MM Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Michel LARGY, délégué de Dracy Saint-Loup, Claude MERCKEL, délégué d'Epinaç, Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, M Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, M Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, M Jean-Paul LORIOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, Mme Anne BOUTELOUP, suppléante (remplaçant M Michel MENAGER), déléguée de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Gérard COULPIED, délégué de Monthelon, Patrick VOIRIN, suppléant (remplaçant M Jean-Louis MARTIN), délégué de Reclesne, Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corinne BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, M Jean-Baptiste PIERRE, (à partir de la question n°e), délégué de Sommant, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Cathy NICOLAO VALACCI,

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Roger VERNAY, Mme Monique GATIER à Mme Josette JOYEUX, M Frédéric HUEBER à M Hubert LOBREAU, Mme Régine DEVOUCOUX à Mme Andrée ALIX COUDRAY, M Michel CRIQUI à M André BONNET, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Georges BUDIN à M Henri KUZBIK, M Jean-Camille JEANNIN à M Dominique COMMEAU, M Daniel MALLARD à M Jean SIMONIN, M Pierre LABRUYERE à M Daniel DAUNOT.

ABSENTS : MM Rémy REBEYROTTE, Jacques PALLOT, Gilbert DARROUX, Mme Martine DUFRAIGNE, M Bertrand JOLY, Mmes Julie REGOND, Marie MARIN, MM Bernard JOLY, Fabrice VOILLOT, Jean-Louis LAURENT, Thierry BABOUILLARD, André LHOSTE, Georges BUDIN, Mme Marie-Lou CONDETTE, M Michel PARIZE, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Camille FICHOT, Armand DUFOUR, Marc PERILLAT, André JARLOT, Mmes Véronique PROST, Agnès COMEAU, MM Norbert LABILLE, Didier OUGEOT, Denis LUNEAU, Michel PILARD, Mme Anne-Marie DUCREUX, M Sylvain CHAVY, Mme Marguerite ROY, MM Jean-Yves JEANNIN, Jean-Marc DUMONT.

1-ADMINISTRATION GENERALE

a. Conventions d'échanges de services CCGAM-Ville d'Autun et CCGAM-CIAS.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, les conventions d'échanges de services 2019 entre la CCGAM et la ville d'Autun et entre la CCGAM et le CIAS et en a autorisé la signature.

b. Convention de partenariat sur le programme de collecte et de recyclage des mobiles usagés d'Orange.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la convention de partenariat entre la CCGAM et Orange, sur le programme de collecte et de recyclage des mobiles usagés et en a autorisé la signature.

c. Contribution au Parc Naturel Régional du Morvan pour l'ingénierie Leader.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le versement d'une contribution de 8 082,26 € au Parc Naturel Régional du Morvan au titre de l'ingénierie du programme Leader pour les années 2017 et 7 604€ pour l'année 2018.

Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, le versement de la contribution 2019 en fin d'année 2019 sur la base des dépenses réelles constatées au cours de l'exercice et en a autorisé la signature.

d. Approbation des statuts et du périmètre du Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Dheune.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le projet de périmètre du futur syndicat mixte fermé issu de la fusion du syndicat mixte d'aménagement des affluents rive gauche de la Dheune, du syndicat mixte du Meuzin et de ses affluents, du syndicat mixte de la Dheune et du syndicat mixte d'aménagement de la Bouzaize, de la Lauve et du Rhoin. Le conseil communautaire a approuvé les statuts du futur Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune et a autorisé la signature de tout document se rapportant à ce dossier.

e. Désignation d'un délégué au Comité Syndical du Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Dheune.

Le conseil communautaire a désigné, après en avoir délibéré et à l'unanimité, Monsieur Gérard POIGNANT en tant que délégué titulaire et Monsieur Jean-Jacques RIEHL en tant que délégué suppléant, représentants de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger au sein du comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune.

f. Approbation de la modification des statuts du Syndicat mixte de l'eau Morvan Autunois Couchois (SMEMAC).

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la modification des statuts du Syndicat mixte de l'eau Morvan Autunois Couchois relative aux modalités d'adhésion et de sortie des compétences à la carte du SMEMAC.

**VU POUR ETRE AFFICHE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

A Autun, le 12 avril 2019

La Présidente
Marie-Claude BARNAY

